Bilan Factry 2019-2020
pour le
Service du Développement Économique
de la ville de Montréal

FACTRY École des sciences de la créativité

Montréal, 08 octobre 2020

Mariana Perez-Levesque
Commissaire
Service du développement économique
Ville de Montréal

Objet : Bilan 2019-2020 – École de créativité la Factry

Bonjour Mariana,

Tel que convenu au protocole d'entente, il nous fait plaisir de vous transmettre le bilan des activités Factry pour l'année fiscale 2019-2020.

Grâce à la collaboration de tous nos partenaires, nous avons été en mesure de rester actifs et pertinents en cette période hors du commun. Factry termine l'année 2019-2020 au même niveau que l'année précédente, avec près de 2000 personnes formées. Un exploit dont nous sommes fiers, compte tenu des longs mois de confinement. Dès mars dernier, en quelques semaines seulement, 6 de nos 10 programmes de formation pour professionnels ont été adaptés en ligne, ainsi que nos 2 programmes pour étudiants, dont la première cohorte du programme Pause. Les cohortes provenant de l'écosystème de la Ville de Montréal ont également repris en ligne.

Nous joignons à la présente nos états financiers vérifiés 2019-2020, approuvés par notre Conseil d'administration.

L'année qui commence sera l'année des jeunes. Nous avons augmenté nos activités en ligne pour les 18-25 ans en proposant le programme Meet the Future à des jeunes étudiants entrepreneurs de partout au Québec ainsi qu'à de jeunes étudiants en médecine. D'ici fin octobre, nous offrirons également ce programme à des groupes de jeunes issus de la diversité. Nous débutons également la deuxième cohorte du programme Pause la semaine prochaine.

Nous souhaitons profiter de ce bilan pour vous remercier une fois de plus de votre confiance et de votre soutien. Et les portes de la Factry vous sont toujours ouvertes.

Cordialement

Marie Amiot
Présidente, directrice générale
Factry

Progression du volume d'activités

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre formations disponibles	3	6	10	10 + 6 en ligne
Nombre cohortes réalisées	5	8	21	13 + 5 en ligne
Nombre formations sur mesure	0	6	46	43
Nbr total participants à nos formations	**200**	**410**	**2 124**	**1971**
Programmation événementielle	3 événements	10 événements	1 événement	3 événements
Locations	-	29	55	43
Événements externes (conférences)	2	8	10	4

Nombre d'étudiants inscrits des écoles partenaires : 90
Nombre de bourses offertes et remises : 58

Contribution Factry à l'écosystème d'innovation

Les contenus Factry sont en demande. Factry a été active dans l'écosystème d'innovation de Montréal et à l'échelle provinciale. En plus des activités de la programmation Factry, voici la liste des principales collaborations avec des partenaires externes :

- Création d'événements Factry avec la venue de Socalled, Chris Messina, Ping Pong Ping
- Accueil d'événements comme Danse Danse, Les Femmes en TI, le Parcours Développement Durable
- Accueil et Animation du Parcours Innovation de la Ville de Montréal

Calendrier de programmation
Juillet 2020 à juin 2021

Juillet 2020
- Atelier Posture Créative en ligne (7.5h)
- Atelier Visualisation des données en ligne (5h)
- Atelier Brainstorming : Faire jaillir les idées en ligne (7.5h)

Août 2020
- Atelier Design Thinking en ligne (7.5h)
- Atelier Storytelling en ligne (5h)
- Atelier Brainstorming : Animer efficacement un remue-méninges en ligne (5h)

Septembre 2020
- Atelier Posture Créative en ligne (7.5h)
- Atelier Brainstorming : Faire jaillir les idées en ligne (7.5h)
- Atelier Design Thinking en ligne (7.5h)

Octobre 2020
- Atelier Storytelling en ligne (5h)
- Atelier Brainstorming : Animer efficacement un remue-méninges en ligne (5h)
- Formation sur mesure - CBC Montréal en ligne (7.5h)
- Formation sur mesure - CBC Toronto en ligne (7.5h)

Novembre 2020
- Atelier Design Thinking en ligne (7.5h)
- Atelier Brainstorming : Faire jaillir les idées en ligne (7.5h)
- Formation Leadership créatif, format hybride (6 jours)

Décembre 2020
- Atelier Visualisation des données en ligne (5h)
- Formation sur mesure - CBC Montréal en ligne (7.5h)
- Formation sur mesure - CBC Toronto en ligne (7.5h)

Janvier 2021
- Formation sur mesure - CBC Toronto en ligne (7.5h)

Février 2021

- Formation sur mesure - CBC Montréal en ligne (7.5h)
- Formation sur mesure - CBC Toronto en ligne (7.5h)

À noter que la programmation des ateliers et formations professionnelles à compter de Janvier 2021 n'est pas encore disponible.

Emplois à temps pleins créés ou maintenus

Nom	Fonction	Date embauche	Année-personne
Marie Amiot	Présidente directrice générale	01/10/2017	1
Hélène Godin	Chef de la création	01/10/2017	1
Laurence Bayard-Arthur	Coordinatrice communications	27/11/2017 Fin d'emploi le 31/12/2019	0.5
Camille Baudry	Responsable finance et administration	14/05/2018	1
Stéphanie Lebon	Directrice marketing communications	03/07/2018	1
Charles-André Vidal	Gestionnaire des ventes	03/07/2018	1
Garance Philippe	Productrice contenu et expérience	03/01/2019	1
Younouss Bello	Coordonnateur à la production	16/09/2019	0.8
Alix Flahault	Adjointe au contenu	17/02/2020	0.4
Arthur Durand	Coordonnateur développement des affaires	04/11/2019	0.7

Bilan de visibilité

Durant l'année 2019-2020, nous avons optimisé nos efforts de communication vers des cibles précises. Nous avons également réussi à obtenir un nombre important de gratuités et échanges de services chez nos nombreux partenaires. Nous sommes présentement en pleine refonte de notre site web, refonte qui nous permettra un meilleur positionnement sur le marché.
Voici un aperçu des activités de communication de l'année :

- Utilisation continue de notre réseau naturel (relai via médias sociaux)

- Optimisation de notre système CRM (9 200 noms qualifiés)

- Croissance de notre communauté sur les réseaux sociaux :
    - Facebook : 7 051 abonnés
    - Instagram : 2 802 abonnés
    - Twitter : 665 abonnés
    - Linkedin : 1 983 abonnés

- Utilisation de marketing d'automation pour améliorer la productivité

- Production de rapports de performance et d'utilisation d'outils web analytics

- Mise en place de différentes techniques de communication marketing :
        - Salons et événements d'industries
        - Salon Événement Corporatif, 28 août
        - Foire Nationale de l'Emploi
        - Les Rendez-vous CPA, octobre 2019

    - Relations de presse

    - Embauche d'un coordonnateur développement des affaires pour appuyer l'effort de vente (courriels personnalisés, appels téléphoniques, rencontres)

    - Publicités numériques (SEM, Médias sociaux, vidéo, infolettres)

    - Concours

    - Stratégie de contenu (articles de blogue, SEO, médias sociaux)

    - Syllabus revus pour la nouvelle programmation

Revue de presse 2019-2020

Les articles peuvent vous être fournis sur demande

Juillet 2019
Août 2019

- « Je m'inquiète pour l'humanité », l'inventeur du mot-clic de passage à Montréal, Ici Radio-Canada
- Brownstein: Meet the inventor of the hashtag ... #really, Montréal Gazette
- La cohorte du programme World's Greatest Internship choisit Montréal et la Factry, Isarta Infos
- La Factry accueillera les «meilleurs stagiaires du monde», Grenier aux nouvelles
- Pete Favat et Luc Du Sault animeront le prochain Atelier de maître de l'A2C, Grenier aux nouvelles

Août 2019

- Lavery mobilise son équipe autour de la créativité, CRHA
- Salon de l'innovation 2019

Septembre 2019

- Lancement du programme Pause – La Factry, ADIQ
- Une formation pour affûter la créativité des jeunes, La Presse +
- Capsule technique #4 L'Innovation et l'impact social, Espace OBNL
- From Nothing Comes An International Partnership, Butchershop
- La Factry lance Pause, un programme de formation original pour 20 jeunes audacieux prêts à sortir du cadre traditionnel, Isarta Infos
- 20 jeunes audacieux recherchés prêts à vivre un programme de formation unique au pays, Journal des voisins

Octobre 2019

- Activer sa créativité … un costume à la fois ! Joboom
- Développer son leadership créatif, Évènement Impulsion 19
- Créativité 101: le programme World's Greatest Internship s'exporte à Montréal, C2 Montréal
- Survival Tools for the Creatively Inclined, Butchershop
- Teaching creativity: World's Greatest Internship gets a Montreal twist, C2 Stories
- The World's Greatest Internship: Designing with Es Youn, News from Calarts
- Une formation créative en action qui prépare à entrer sur le marché du travail existe enfin ! Ton petit look

Novembre 2019

- Discussion QI et Factry, À Voir sur MAtv
- Hélène Godin de la Factry remporte le prix Achievement 2019 d'ico-D, Isarta Infos
- La Factry exporte son savoir-faire créatif en Suisse, Grenier aux nouvelles
- La Factry exporte son savoir-faire créatif en Suisse, Isarta Infos
- Parler du marché du travail de l'avenir avec vos jeunes, Académos

Février 2020

- À l'école de la créativité, La Presse +

Avril 2020

- La Factry annonce le retour du programme Pause et recherche 20 jeunes prêt·e·s à acquérir les compétences du futur, Isarta Infos

Mai 2020

- Comment stimuler sa créativité en temps de crise, partie 3, Agence LaFlèche
- InnoBleue, Quartier de l'Innovation

Juin 2020

- À quoi on rêve ? avec Marie Amiot, Le calendrier de l'entrepreneur québécois : Les webinaires du 16 au 22 juin – Baron Mag

ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17

DLS CPA

DLS CPA, S.E.N.C.R.L.
922, rue de Liège Est
Montréal QC H2P 1L1
Téléphone: 514.387.8140
Télécopieur: 514.387.6334

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gourvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

DLS CPA, SENCRL[1]

Montréal, le 10 septembre 2020

[1] Par Robert Schanck, CPA auditeur, CA

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	420 966 $	376 831 $
Commandites et dons privés	205 000	145 000
Cotisations	103 145	92 620
Formation professionnelle	557 037	572 533
Fondation Factry	112 693	225 000
Revenus de location	52 334	60 595
Revenus de programmation	1 834	678
Commandites en services	34 002	53 744
Intérêts	319	406
	1 487 330	1 527 407
CHARGES		
Dépenses de formation - programmation (annexe B)	298 154	318 729
Salaires et avantages sociaux	629 379	628 391
Commissions sur ventes	29 232	31 526
Publicité et promotion	121 400	124 303
Honoraires de consultants	50 643	17 834
Honoraires professionnels	6 800	28 975
Loyer et entretien	212 657	223 454
Frais administratifs (annexe C)	82 745	66 380
Amortissement des immobilisations corporelles	23 798	22 462
	1 454 808	1 462 054
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	32 522 $	65 353 $

ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	Investi en immo-bilisations	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	92 291 $	(141 769) $	(49 478) $	(114 831) $
Excédent des produits sur les charges	(23 798)	56 320	32 522	65 353
Investi en immobilisations	2 340	(2 340)	-	-
SOLDE À LA FIN	70 833 $	(87 789) $	(16 956) $	(49 478) $

ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY

BILAN

30 JUIN 2020

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	206 266 $	56 289 $
Débiteurs	35 522	24 030
Subventions à recevoir	39 083	-
Frais payés d'avance	25 138	27 741
	306 009	108 060
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	70 833	92 291
	376 842 $	200 351 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	87 046 $	89 729 $
Produits reportés	101 279	17 600
Apports reportés (note 6)	165 473	142 500
	353 798	249 829
DETTE À LONG TERME (note 7)	40 000	-
	393 798	249 829
ACTIF NET NÉGATIF		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	70 833	92 291
NON AFFECTÉ	(87 789)	(141 769)
	(16 956)	(49 478)
	376 842 $	200 351 $

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 8)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	32 522 $	65 353 $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	23 798	22 462
	56 320	87 815
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(11 492)	30 870
Subventions à recevoir	(39 083)	30 000
Frais payés d'avance	2 602	(26 566)
Créditeurs	(2 682)	(49 048)
Dû à une société détenue par un administrateur, sans intérêt ni modalité de remboursement	-	(50 000)
Produits reportés	83 679	(11 250)
Apports reportés	22 973	22 500
	112 317	34 321
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 340)	(20 477)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	40 000	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	149 977	13 844
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	56 289	42 445
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	206 266 $	56 289 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 29 septembre 2015. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu. Son objectif est de fournir des services de formation professionnelle axés sur la créativité.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus liés à l'enseignement sont constatés lorsque le service est rendu conformément aux ententes avec les partenaires.

Les autres revenus sont constatés lorsque le service est rendu et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis au cours en vigueur lors de la transaction. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs, des effets à recevoir ainsi que des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	**Taux et périodes**
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	6 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	37 272 $	17 938 $	19 334 $	24 352 $
Matériel informatique	16 959	8 360	8 599	12 259
Améliorations locatives	76 679	33 779	42 900	55 680
	130 910 $	60 077 $	70 833 $	92 291 $

4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 50 000 $, renouvelable annuellement. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base majoré de 4%. Au 30 juin 2020, la marge de crédit est inutilisée.

5. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	42 312 $	53 027 $
Salaires et vacances à payer	39 765	34 112
Taxes à la consommation à remettre	4 969	2 590
	87 046 $	89 729 $

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de l'exercice subséquent.

	2020	2019
Solde au début	142 500 $	120 000 $
Moins: montant constaté à titre de produit dans l'exercice	(142 500)	(120 000)
Montant reçu pour l'exercice suivant	165 473	142 500
Solde à la fin	165 473 $	142 500 $

7. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt et fera l'objet d'une radiation d'un montant de 10 000 $ s'il est remboursé en totalité au plus tard le 31 décembre 2022, sinon, il est convertible en prêt à terme de trois ans, échéant le 31 décembre 2025, taux d'intérêt de 5%	40 000 $	- $

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 614 982 $ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	267 164 $
2022	297 409 $
2023	50 409 $

9. FONDATION FACTRY

L'organisme détient un intérêt économique dans la Fondation Factry.

La Fondation Factry a été mise sur pied pour servir exclusivement les intérêts de l'École de créativité La Factry et pour lui dédier ses activités dans la mesure et de la façon décrite ci-après:

- promouvoir l'éducation dans le secteur de la créativité en finançant le développement de programmes de formations axés sur la créativité et qui seront enseignés à l'École de créativité La Factry;

- promouvoir l'éducation dans le secteur de la créativité en offrant des bourses d'études disponibles au public et d'autres formes d'aide financière aux étudiants du secteur de la créativité afin d'être utilisés pour participer aux divers programmes de formation offerts par l'École de créativité La Factry;

- promouvoir l'éducation dans le secteur de la créativité par la fourniture de locaux et d'équipements à l'École de créativité La Factry au plus bas coût possible, afin que celle-ci puisse exercer ses activités éducatives axées sur la créativité par exemple studio d'enregistrement, équipement vidéo et nouvelles technologies.

9. FONDATION FACTRY (suite)

Voici des renseignements financiers provenant des états financiers audités de la Fondation Factry au 30 juin 2020:

	2020	2019
Bilan		
Actif	281 741 $	48 721 $
Passif	50 000 $	50 034 $
Actif net	231 741 $	(1 313) $
Résultats		
Produits	354 223 $	97 000 $
Charges	8 476 $	7 568 $
Contribution à l'École de créativité La Factry	112 693 $	225 000 $

10. PARTENARIAT AVEC BANQUE NATIONALE DU CANADA

L'organisme a renouvelé au cours de l'exercice son partenariat avec la Banque Nationale du Canada. Dans les produits de l'exercice, un montant de 50 000 $ provient de l'entente se terminant le 31 décembre 2021 et un montant de 150 000 $ provenant de l'entente se terminant au 30 juin 2024.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à court terme et de ses comptes fournisseurs.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Variation des risques

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

ÉCOLE DE CRÉATIVITÉ LA FACTRY

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

	2020	2019
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Ville de Montréal	262 500 $	212 500 $
Secrétariat à la région métropolitaine	75 000	150 000
Carrefour Jeunesse-emploi	-	1 155
Emploi-Québec	2 730	13 176
Subvention d'urgence emploi	67 808	-
Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur	3 028	-
Programme PME en action	9 900	-
	420 966 $	376 831 $
ANNEXE B		
DÉPENSES DE FORMATION - PROGRAMMATION		
Cachets enseignants	190 407 $	201 214 $
Repas de formation	31 192	37 264
Matériel de formation	12 848	23 296
Déplacements et hébergement	7 320	15 984
Honoraires de coordination	-	27 250
Frais de programmation et événement	3 953	644
Autres frais	52 434	13 077
	298 154 $	318 729 $
ANNEXE C		
FRAIS ADMINISTRATIFS		
Frais informatiques	26 264 $	14 458 $
Assurances	3 664	3 217
Déplacements	5 505	9 397
Représentation	6 779	7 557
Télécommunications	7 397	7 384
Fournitures de bureau et papeterie	10 385	13 080
Frais de réunions et conférences	12 280	4 411
Taxes et permis	3 386	234
Frais bancaires	7 085	6 642
	82 745 $	66 380 $